

Instructions d'ensemencement et d'entretien

LUX-Sondermischung Honigpflanzen (fr. LUX-mélange spécial: plantes mellifères, annuelles/pluriannuelles)

Domaine d'utilisation : Les insectes ont une fonction essentielle concernant la pollinisation de plantes utiles et sauvages qui est déterminante pour l'augmentation du rendement dans l'agriculture et l'horticulture. Des surfaces et bandes fleuries annuelles et pluriannuelles peuvent être utilisées dans les milieux urbains et agricoles pour soutenir les insectes pollinisateurs.

Caractéristiques : Les espèces de ces mélanges sont spécialement destinées au besoin en nectaire et pollen des abeilles mellifères. Les plantes à cultiver (70 %) sont prépondérantes dans les mélanges annuels et lors de la première année des mélanges pluriannuels. Les espèces sauvages durables (30 %) assurent le succès pluriannuel de la végétation. De cette manière, l'aspect de floraison est garanti à court terme et tout au long de la période de végétation. Le mélange pluriannuel est conçu pour une période de végétation d'environ cinq ans, contrairement au mélange annuel.

Emplacement : Les deux mélanges conviennent à un ensemencement sur les champs et friches agricoles. Il est possible également dans le milieu urbain.

Préparation du sol avant l'ensemencement : La préparation du sol avant le semis est déterminant pour le succès ou l'échec d'un nouvel aménagement !

Le sol doit être travaillé avant l'ensemencement afin d'obtenir une structure finement grumeleuse (fraise, herse (rotative), râteau, etc.). Les surfaces en exploitation devraient être retournées avant l'hiver à l'aide d'un cultivateur et d'une charrue. Les anciennes jachères devraient être soigneusement cultivées et labourées l'année précédant l'ensemencement afin de repousser les graminées, notamment le chiendent, mais aussi les chardons. Au printemps, la surface devrait être hersée. Pour lutter mécaniquement contre la repousse des adventices, il convient de répéter le travail en surface à des intervalles d'environ dix jours. En même temps, il est possible de créer une structure de sol finement grumeleuse pour le lit de semences, p. ex. avec une herse rotative.

Période de l'ensemencement : De préférence de fin mars à début mai. Sinon d'août à septembre.

Dose d'ensemencement des mélanges : 1 g/m² = 10 kg/ha

Ensemencement : Pour les grandes surfaces, le mélange de semences peut être semé à l'aide des techniques de semis agricoles classiques, semoir ou semoir en ligne. Lors du semis mécanique, il est important de ne pas placer la herse étrille et les socs de semis trop bas, car une grande partie des semences du mélange germent en surface à la lumière du jour et ne doivent pas être recouvertes de terre.

Pour faciliter le semis de petites surfaces, la semence peut être allongée avec du sable sec, de la sciure ou avec des grains concassés à 5-10 g/m² ou 50-100 kg/ha. On obtient ainsi un ensemencement régulier des graines fines. Le semis doit être placé au-dessus de la terre et peut être effectué à la main en larges cubes pour les petites surfaces. La moitié de la semence est semée une fois dans le sens de la longueur et une fois dans le sens de la largeur. Il n'est pas nécessaire de travailler le sol, car en pratique, les graines tombent assez profondément dans les fentes et les cavités du sol.

Pour obtenir le contact nécessaire avec le sol et une germination uniforme, les semences doivent être roulées ou pressées contre le sol (p. ex. avec un rouleau Güttler ou Cambridge).

Développement : Par temps humide, les premières plantules apparaissent au bout de deux à trois semaines. Le développement des plantes sauvages s'étend cependant sur toute la période de végétation. Certaines graines ont une peau dure et germent l'année suivante.

Entretien après ensemencement : Les bandes et surfaces fleuries annuelles et pluriannuelles ne nécessitent en général pas d'entretien. Il est fortement déconseillé d'intervenir tout au long de la période végétale. Les tiges des plantes mortes à la surface ne doivent pas être coupées afin qu'elles puissent servir comme refuge à de nombreux oiseaux et autres animaux ainsi que d'abri hivernal aux insectes utiles. Une régulation mécanique des adventices est déconseillée, ce qui ne concerne toutefois pas la lutte mécanique contre les espèces concernées par la *Cross Compliance*. Idéalement, les bandes fleuries pluriannuelles ne devraient être fauchées que si elles sont en train de s'enherber ou si des herbes problématiques, tels que le rumex à feuilles obtuses, le chardon des champs, etc. se propagent.

Le produit de la fauche doit alors être enlevé. Il est recommandé de renoncer à l'apport d'engrais.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès, de patience et de réussite avec votre mélange « LUX ». Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.